

## UTILISATION DE LA TRACTION ANIMALE POUR L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES DU VAL DE CLOUÈRE (86)



Le syndicat a lancé un programme de 2 ans pour la gestion des milieux aquatiques et des zones humides de son territoire. Des interventions ont été réalisées en particulier sur le site des Cosses à Saint-Maurice-la-Clouère. Cette zone humide est gérée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes.



(SIA Val de Clouère)

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Val de Clouère

**Dates des travaux :** 2009 - 2011

### Présentation des objectifs précis de l'action réalisée ou des travaux effectués :

Former les salariés du SIA Val de Clouère à la conduite d'un cheval et à la réalisation d'un chantier avec de la traction animale.

Tester et développer localement des techniques d'entretien et de restauration des espaces naturels sensibles.

Mutualiser les compétences acquises auprès des autres syndicats de rivière pour faire émerger l'utilisation des chevaux de trait pour les travaux en rivière.

Favoriser la conservation de races domestiques rustiques en réhabilitant leur utilisation au sein des collectivités territoriales.

### Descriptif technique des travaux réalisés :

Le personnel du syndicat a été formé à la conduite d'un cheval (maximum 20 jours de formation). Cela permettra, à terme, au syndicat, d'être autonome sur ce type de travaux. Pour les actions de ce programme, le syndicat a fait appel à Gilbert Clochard et Emmanuel Davignon, tous deux débardeurs professionnels, adhérents de Trait Vienne (association départementale des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait de la Vienne).

Un jeune cheval et/ou un âne d'un adhérent de Trait Vienne pourrait être dressé pour travailler avec le syndicat et éviter l'achat et l'entretien des animaux à la structure. Les chantiers sont assurés par un prestataire en collaboration avec les salariés du SIA Val de Clouère qui continuent de se former sur ces chantiers.

Sur cette zone, l'arrachage de jeunes plants d'érable negundo et la coupe de peupliers et d'érables negundo mûres sont en cours de réalisation.

Actuellement, 12 jours de débarbage ont été réalisés sur les 27 prévus au programme.

Du pâturage (ânes et chèvres) est mis en place pour l'entretien et la restauration de la végétation. Les animaux sont prêtés par un éleveur voisin.

Des clôtures et des abreuvoirs sont installés en fonction des besoins.

**Etat des lieux avant / après :** action en cours

### Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Le coût à la journée est de 300 € HT pour un cheval et un meneur et 400 € HT pour deux chevaux et un meneur. Le coût global du projet sur les deux ans est de 19 000 € TTC. Des financements ont été accordés par l'Europe (programme Leader +), par le Conseil Général de la Vienne et le Conseil Régional Poitou-Charentes.

### Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande (études, cahier des charges...) :

Dossier de présentation du projet.



(SIA Val de Clouère)

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Pour le moment, le bilan est globalement positif. L'utilisation de chevaux de trait dans les zones humides permet de limiter l'impact des travaux sur le milieu lorsque l'utilisation d'un tracteur forestier est délicate.

**Commentaires :** des journées de démonstration et d'information sont organisées à destination de différents publics (techniciens, élus, écoles, grand public...).

**Contact :** Nicolas HUTIN, SIA Val de Clouère, 05.49.18.25.48.